

Editeur responsable
Roberti Philippe-Auguste
ferme Malplaquée
rue A. Beguin, 11
5070 Sart-Saint-Laurent

ESCADRILLE D-2-Z-2
FLEURS A 2H
D

PERIODIQUE BIMESTRIEL

2025

N°2 avril 2025

BIEN REÇU

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

La planche d'envol ASBL - Fosses-la-Ville

Les membres du comité

NONET Aurélien

- Président de l'ASBL
0491 560 405 – aurelien.nonet@gmail.com

PAINDAVEINE Philippe

- Secrétaire
0472 290 383 – philippe.paindaveine@gmail.com

ROBERTI Philippe-Auguste

- Responsable ARISTA
071 71 29 67 – 0476 362 967 – philippe.roberti@skynet.be

DEBRICHY Pierre

- Trésorier, tenue et gestion des ruchers, responsable des achats et de l'opération sirop de
nourrissement
071 76 09 64 – 0478 521 682 – pierre.debrichy@skynet.be

PEPERMANS Marc

- Tenue et gestion du rucher
0485 435 973 – marc.pepermans@ymail.com

LAUWAET Stany

- Tenue et gestion du rucher
0475 801 023 – laydeg17@skynet.be

COLARD François

- Représentant de l'ASBL auprès de l'URRW et
responsable des cours et programmes de l'école apicole
0493 748 222 – francois.colard@belgacom.net

DELSAUX Jonathan

- Responsable du site internet
0496 358 438 – jdelsaux@yahoo.com

JANSSENS André

- Revue « La planche d'envol »
071 71 14 73 – 0479 325 568 – ajflv10@gmail.com

DE BAST Albert

- Revue « La planche d'envol »
071 71 35 15 – albert.debast@proximus.be

BARTHELEMY Claude

- Président d'honneur de l'ASBL
071 71 31 54 – 0496 249 037

Site WEB : <https://www.laplanchedenvol.net>

Facebook : <https://www.facebook.com/laplanchedenvol/>

La recette du mois

Feuilletés aux asperges, roquefort et miel

Info pratiques :

- Nombre de personnes 4
- Temps de préparation 15 minutes
- Temps de cuisson 20 minutes
- Degré de difficulté : très facile
- Coût : bon marché

Ingédients :

- 1 pâte feuilletée
- 200 g de roquefort
- 2 c. à soupe de crème fraîche épaisse
- 1 c. à soupe de miel liquide
- 1 botte d'asperges vertes de petit calibre
- 1 jaune d'œuf
- Du thym
- Des graines de pavot
- Sel et poivre du moulin



Préparation :

- Préchauffer le four à 240°C
- Couper la base des asperges.
- Les blanchir 5 minutes dans une casserole d'eau bouillante. Égoutter et réserver.
- Dans un petit récipient, émietter le roquefort et le mélanger avec la crème fraîche.
- Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte feuilletée puis la diviser en 4 carrés égaux.
- Garnir chaque carré de pâte avec 4 asperges en les disposant sur une diagonale.
- Ajouter la crème au roquefort, un peu de miel, quelques feuilles de thym et assaisonner avec du sel et du poivre du moulin.
- Replier les deux bords afin de fermer les feuilletés.
- Déposer les feuilletés sur une plaque de cuisson chemisée d'un papier sulfurisé.
- Battre le jaune d'œuf et en badigeonner les feuilletés avant de parsemer quelques graines de pavot.
- Enfourner les feuilletés aux asperges pour 15 minutes de cuisson.

La cuisine de Marie-Claire

Avis

La période d'essaimage s'annonce.

- Si vous êtes sollicité pour récolter un essaim et que celui-ci ne vous intéresse pas, vous pouvez le signaler au 0479 325 568. Je contacterai rapidement un membre demandeur le plus proche du lieu de l'essaim.
- Si vous êtes intéressé par un essaim « sauvage » signalez-le sur notre site laplanchedenvol.net, en indiquant votre n° de tél. et votre adresse.

Janssens A

Soyez attentif à la préparation de sortie d'essaim

Sans être certain, les trois premiers signes font soupçonner l'essaimage :

- Les abeilles font la barbe ; quand la ruche est de capacité rendue insuffisante, elles se groupent en une masse inactive pendue en grappe devant l'entrée
- Une forte colonie n'envoie que peu d'abeilles aux champs, tandis que le bon temps suscite l'activité des ruches voisines.
- Les bourdons sortent plus tôt, les butineuses chargées de pollen et de nectar ne rentrent plus dans la ruche, mais se groupent sur le plateau.
- Le chant des reines se fait entendre ; les essaims secondaires et suivants ainsi que les primaires de chant sont toujours annoncés par le chant des reines perceptible quand il fait calme - soir et matin - même jusqu'à un ou deux mètres de la ruche.
- Les septièmes à huitième jours après la sortie d'un essaim primaire, au plus tôt suivant que le primaire a été retardé - 13 à 15 jours après l'essaimage artificiel - une jeune reine sort de son berceau et mue par son instinct n'a rien de plus pressé que de vouloir tuer ses rivales encore enfermées dans les alvéoles royaux. Empêchée par les abeilles, elle pousse son cri de guerre plusieurs fois répété tûh, tûh, tûh ; c'est le signe qu'un essaim se prépare pour le lendemain ou pour le surlendemain.

L'incontrôlable contamination par les plantes issues de NGT

(Les nouvelles techniques de sélection des plantes, appelées aussi nouvelles techniques de sélection végétale, nouvelles techniques d'amélioration des plantes ou nouvelles techniques génomiques (NTG ; en anglais : new breeding techniques [NBT] ou new plant breeding techniques » ou new genomic techniques, NGT), sont un ensemble de techniques d'édition génomique employées dans le domaine de la sélection végétale pour développer de nouvelles variétés)

Même si les plantes obtenues par des NGT n'étaient pas autorisées en agriculture biologique, ces nouveaux OGM, tout comme les anciens, peuvent contaminer les cultures biologiques et les plantes sauvages. Une dissémination incontrôlable et non circonscrite peut avoir lieu à la fois via la pollinisation et via des incidents humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

D'une part, le pollen d'une plante NGT pourra être transporté par des pollinisateurs ou par le vent et rencontrer une plante cultivée ou sauvage sexuellement compatible, qui transmettra les gènes modifiés à sa descendance. Ainsi, un producteur qui réutilise ses propres semences - une pratique courante en bio - ou un semencier inscrit dans une démarche biologique pourrait voir ses cultures contaminées et exprimer les traits génétiques de plantes issues de NGT quand bien même il s'oppose à ce principe. De pareilles contaminations ont déjà eu lieu dans plusieurs pays.

Au Canada, le colza GM est utilisé depuis 1995 et représente 95 % des plants cultivés en 2021. La culture de colza bio y est devenue quasi impossible car les risques de contamination sont trop élevés. En effet, le pollen du colza étant très volatil et pouvant voyager sur plusieurs kilomètres via les pollinisateurs, les semenciers GM n'ont pas réussi à endiguer sa contamination même en présence de zones tampon.

La résistance aux herbicides, le trait du colza GM, s'est donc étendue à une grande partie des cultures canadiennes. Sauf quelques exceptions, les agriculteurs de colza bio sont maintenant dans l'incapacité de garantir des produits sans OGM notamment car le coût pour prévenir et gérer une contamination leur incombe.

Le même cas de figure s'observe en Espagne, le leader des OGM en Union Européenne. Depuis une vingtaine d'années, les Espagnols ont vu disparaître le maïs biologique dans les régions de Catalogne et d'Aragon, devenues les eldorados du maïs génétiquement modifié MON810¹⁷. Celui-ci représentait 21,1 % de la production nationale en 2021. Dans ces deux régions, la coexistence est donc devenue impossible à tenir pour les agriculteurs car la contamination représente une perte économique trop importante quand leur production ne peut être vendue estampillée du label bio.

Pour les producteurs européens de semences biologiques, la coexistence avec les OGM est donc quasi impossible : les pays qui, comme la France, en interdisent la culture sont des zones privilégiées pour ces semenciers certifiés. Si l'interdiction était levée sur les plantes issues de NGT, les coûts de production pour se protéger des contaminations et les risques élevés de devoir sacrifier des plants touchés compliqueraient d'autant plus le travail des sélectionneurs de semences.

D'autre part, une contamination par erreur est possible si des semences OGM sont disséminées par accident lors de la production, par la contamination de l'équipement agricole, lors du transport et de l'entreposage et pendant la transformation de denrées humaines et animales. Des contaminations OGM sont déjà observées régulièrement dans le monde et en Europe alors même que les mesures et les contrôles sont stricts.

Aux Etats-Unis, l'entreprise Scotts a par exemple conduit des essais en champs entre 1999 et 2005 pour de l'agrostide GM. Lors de ces tests, des graines ont été disséminées en dehors de la zone prévue et l'entreprise n'a pas notifié l'erreur aux autorités. En 2004, celles-ci ont retrouvé cette herbe, modifiée pour être résistante au glyphosate, à plusieurs kilomètres des lieux initiaux du test. Aujourd'hui, la contamination est encore en cours en Oregon car la nature de la plante rend difficile toute maîtrise de sa diffusion.

Autre exemple, en janvier 2022, des plants de colza OGM interdits en Union Européenne ont été identifiés près du port de Rouen. Une usine qui importe légalement du colza GM canadien pour le transformer en huile a laissé échapper des graines lors du transport. L'Agence sanitaire française (Anses), alertée par l'association Inf'OGM, a fait des prélèvements qui ont confirmé la présence de colza génétiquement modifié non autorisé dans la zone.

Avec la dérégulation, ces contaminations pourraient s'intensifier et concerner de nombreuses cultures biologiques sans qu'elles soient détectées. Dans ce contexte, il sera impossible de garantir une agriculture biologique exempte de produits issus des NGT. Ni l'agriculteur, ni le consommateur ne sauraient s'ils tiennent entre leurs mains un produit génétiquement modifié.

Le saule Marsault.

Famille : Salicacées.

Nom botanique : *Salix caprea*.

Nom courant : Saule marsault, saule des chèvres

Hauteur et étalement : Ce petit arbre atteint 5 à 6 m de haut pour 3 m de largeur environ. Sa croissance est rapide mais il est possible de le maintenir à 2 ou 3 m de hauteur par des tailles effectuées chaque année en fin d'hiver. Il forme alors plutôt un gros buisson.

Écorce : L'écorce gris argentée est marquée de petits trous en losange chez les jeunes sujets, puis de crêtes en vieillissant

Feuillage : Caduc. Les feuilles ovales, aux bords lisses, sont à peine plus longues que larges. Elles présentent une belle couleur vert sombre sur le dessus, vert-gris sur le revers avec de petits poils soyeux.

Fleurs et fruits : Entre février et début avril selon la rigueur de l'hiver, les nombreuses petites fleurs mâles et femelles sont regroupées en chatons argentés qui s'épanouissent avant les feuilles.

Chatons femelles à gauche et chatons mâles à droite



Les chatons mâles sont couverts de poils soyeux blanc argenté. Quand ils mûrissent, apparaissent des étamines jaunes d'or libérant beaucoup de pollen. Plus discrets, les chatons femelles sont de couleur gris vert. Ils produisent aussi du nectar pour attirer les pollinisateurs. L'espèce est dioïque : chatons mâles et chatons femelles sont respectivement portés par des saules mâles et des saules femelles.

Exposition : Au plein soleil ou à mi ombre, mais ce saule pousse alors moins vite. Il supporte bien le vent et les embruns.

Sol : Le saule marsault aime les sols humides mais, peu exigeant, il pousse en fait bien dans tous les types de sols.

Rusticité : Jusqu'à -30°C

Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps

Si Saint Lambert est pluvieux,
suivant neuf jours dangereux
14 avril

Sainte Judith voit pinson au nid
5 mai

A la Saint Didier, soleil orgueilleux
nous annonce un été joyeux
23 mai

Pluie de Saint Révérien , belles avoines
mais maigre foin
1 juin

Les droits au choix et à l'information bafoués par l'autorisation des nouveaux OGM

Le 11 décembre 2023, la commission Agriculture du Parlement Européen a voté un avis pour supprimer tout étiquetage des semences issues de NGT et l'interdire sur les produits de consommation. Aussi proposée par la rapporteuse de la commission Environnement, l'absence d'étiquetage des semences issues de NGT mettrait les agriculteurs bios dans l'incapacité de choisir des graines qui n'ont pas subi de modification génétique. Sans cette liberté de choix, ils pourraient cultiver et vendre des céréales, des fruits et des légumes dont ils ignorent la composition.

Ces propositions vont à l'encontre de l'avis des citoyens qui indiquent vouloir être informés de la présence de nouveaux OGM dans leur alimentation. Dans un récent sondage de Greenpeace, 92 % des français interrogés ont déclaré souhaiter un étiquetage des produits alimentaires contenant des nouveaux OGM.

Si les plantes obtenues par des NGT sont présentées comme des solutions aux effets du réchauffement climatique, elles perpétuent en réalité une agriculture conventionnelle prônant l'utilisation d'intrants de synthèse et la course aux rendements sans considérer les limites planétaires.

Alors que la Commission européenne souhaite qu'un quart des terres agricoles du continent soit converties en biologique en 2030, sa proposition de loi menace directement ce modèle nécessaire pour la transition agricole. Comme l'ont rappelé les scientifiques du réseau Lierre dans une récente tribune, l'agriculture biologique et l'agro-écologie doivent être préservées et encouragées car ce sont elles qui représentent des alternatives viables « aux systèmes intensifs » qui menacent les pollinisateurs, la biodiversité et la santé humaine.

La dérégulation des nouveaux OGM met en péril l'agriculture biologique et les droits des consommateurs. Si les plantes obtenues par des NGT sont déversées sur le marché sans protection, la contamination incontrôlable déjà observée en Europe prendra une proportion gigantesque et irréversible. La liberté de choix des consommateurs qui voudraient protéger leur santé et leur environnement sera bafouée.

Le coin du philosophe

L'important, ce n'est pas ce qu'on réussit,
c'est ce qu'on essaie

Marcel Achard

La vie n'est qu'une suite de problèmes
mais le pire, c'est qu'elle s'arrête

W. Allen

L'homme se découvre lorsqu'il se mesure à un obstacle
Antoine de Saint-Exupéry

Gardons-nous de donner la parole aux cons, ils ne veulent
jamais la rendre
Ph Bouvard

Les fleurs de saison

Fleurissant en avril :

Prunelier, prunier, pêcher, merisier, cerisier, poirier, fraisier des bois, groseillier, arabettes, colza, moutarde blanche, bouleau, myosotis, saules, peuplier, mahonia, ail des ours.

Fleurissant en mai

Néflier, aubépine, pommier, framboisier, cotonéaster, buisson ardent, sorbier, érable sycomore et plane, prés, prêle vinette, acacia commun, glycine, cytisse, sainfoin, mélilot blanc et jaune, luzerne cultivée, genêt à balai, houx chèvrefeuille commun, phacélie à feuilles de tanaïs.